

Journée Mondiale des Mobilités et de l'Accessibilité : À quand une pleine accessibilité ?

16 ans après la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et 46 ans après la loi d'orientation de 1975, la [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#) déplore que le pays de Louis Braille ne soit pas un exemple en termes d'accessibilité.

Se déplacer dans la cité présente encore aujourd'hui des dangers pour les personnes porteuses d'un handicap visuel, **moins de 30% des établissements recevant du public sont conformes à la réglementation en vigueur.**

A l'aune du déconfinement tant attendu, l'élargissement des terrasses annoncé par le gouvernement représentera un danger supplémentaire pour les personnes aveugles et une perte des repères.

Thierry Jammes, Vice-Président de la Fédération des Aveugles de France, en charge de l'accessibilité nous apporte son expertise « *Ces extensions grignoteront l'espace public et par conséquent, la personne aveugle qui a besoin d'un fil d'Ariane pour se guider et s'orienter, va probablement devoir slalomer au milieu des tables et des chaises. Ce qui représentera une difficulté majeure.* »

Une société qui se dit inclusive se doit de respecter la réglementation en vigueur qui impose une largeur minimale de cheminement le plus linéaire possible à savoir de 1,40m libre de mobilier ou tout autre obstacle éventuel. **Anne Renoud, Présidente de la Fédération Aveugles de France rappelle à l'occasion de la Journée Mondiale des Mobilités et de l'Accessibilité** « *qu'une plus grande inclusion sociale des personnes aveugles et malvoyantes dans notre société passe aussi par une plus grande accessibilité dans nos villes. Nous avons comme tous les citoyens le droit de nous déplacer en toute sécurité* ».

Pour une prise de conscience, la Fédération des Aveugles de France a édité [une BD intitulée « l'accessibilité ça nous regarde aussi ! »](#). À travers le parcours de Lina dans différentes situations quotidiennes de la vie, vous **découvrirez des difficultés concrètes rencontrées par les personnes déficientes visuelles**. Cette BD vous proposera les [préconisations de la Fédération des Aveugles de France](#) ainsi que la réglementation relative à l'accessibilité.

Contact presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT,
Chargée de communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org

